



Centre de Gestion
de la Fonction
Publique Territoriale
HÉRAULT

Accompagner le changement

Missions Conseil en organisation,
Coaching et Mobilité(S)



Comprendre le changement

Comprendre le changement : éviter les malentendus

- Le pourquoi du changement : Enjeux politiques, sociétaux, environnementaux
- créant des tensions, des contraintes
- problématiques organisationnelles : de management, de positionnement politique (interactions avec l'élu etc.)

Les problématiques à l'œuvre sont la conséquence d'une société en mouvement.

En quoi c'est important d'accompagner le changement

- Ⓞ L'impermanence, c'est le sens de la vie, c'est donc inéluctable.
- Ⓞ La fonction publique territoriale peut être figée dans des habitudes et des processus qui accentuent les difficultés.

Une société en mouvement VS une administration figée

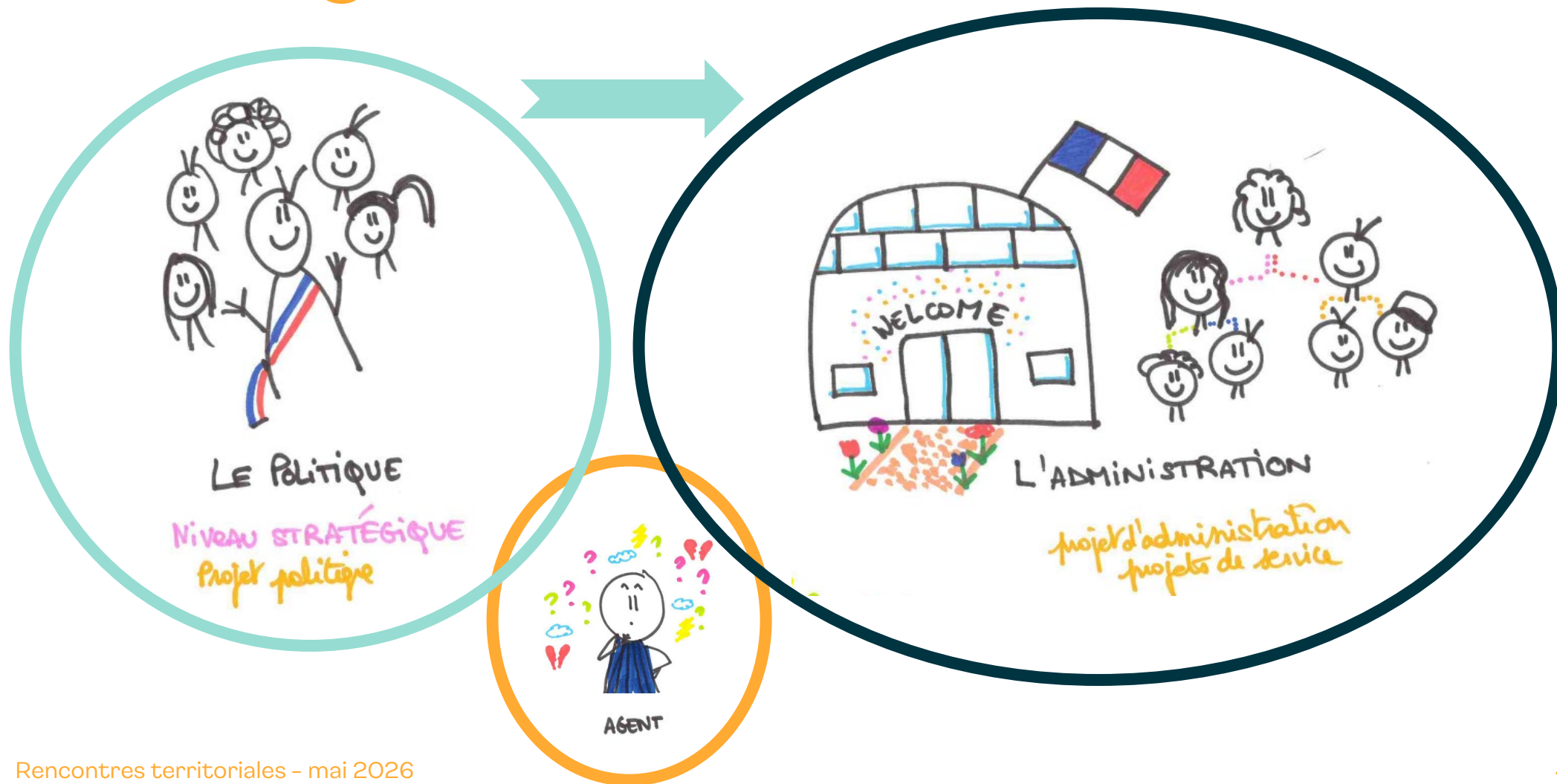
→ Adapter l'institution aux besoins des administrés tout en faisant en sorte que cela reste écologique pour les agents.

permet de travailler en toute sérénité

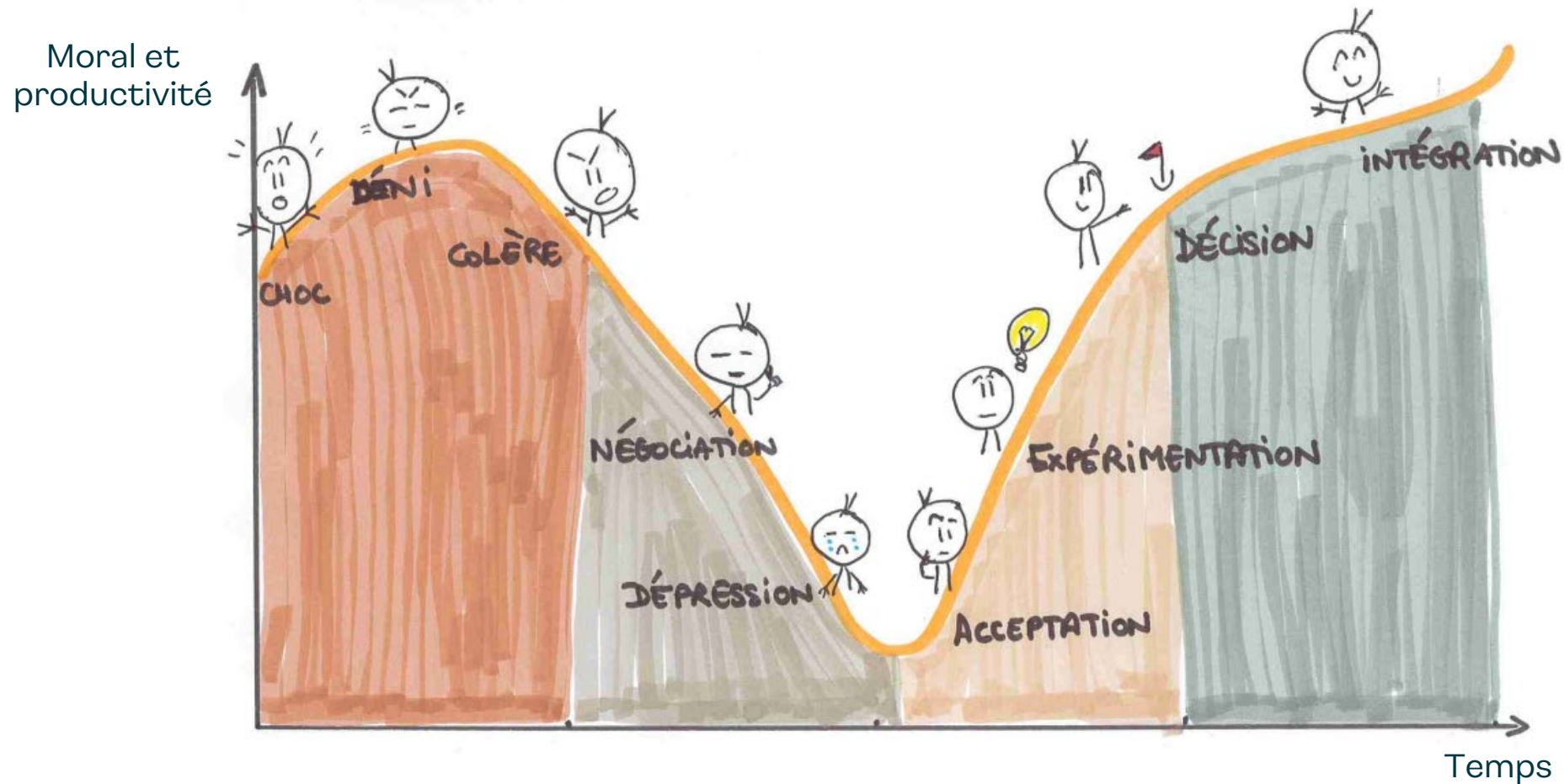
→ Identifier et expliquer concrètement aux agents ce qui va changer.



Distinguer le niveau organisationnel et le niveau agent

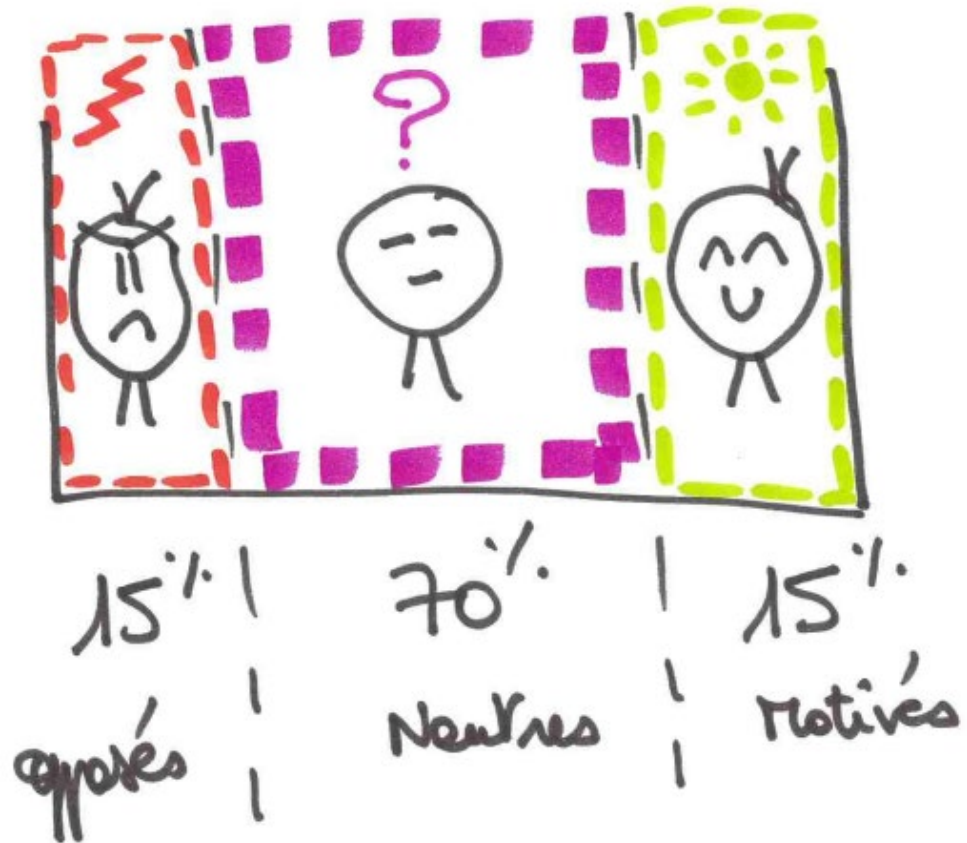


Qu'est-ce qui se passe pour les agents ?

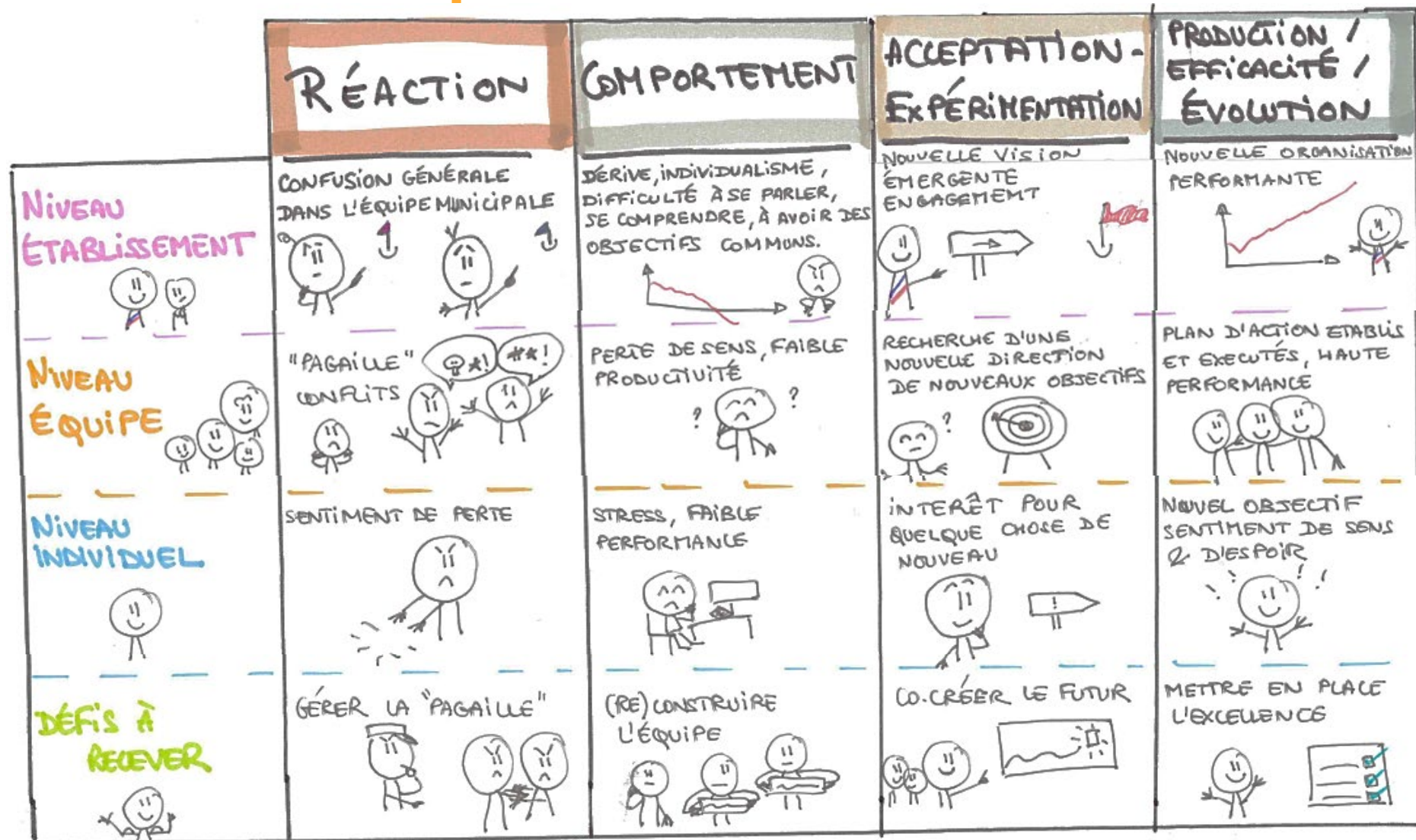


In fine, moins complexe que ça n'y paraît..

Distinguer faits,
interprétation
et rumeurs



Différentes phases



Pour accompagner le changement

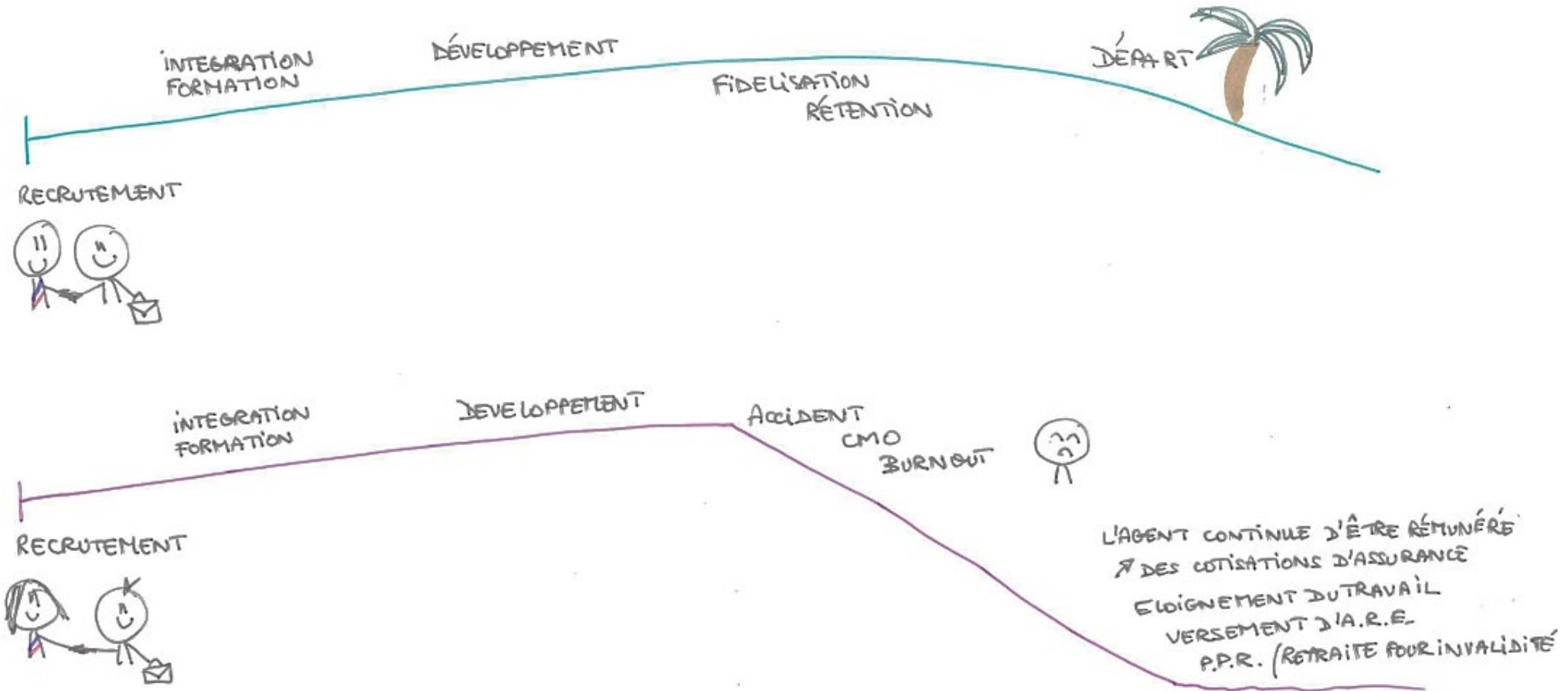
🌀 Changement organisationnel

🌀 Changement individuel

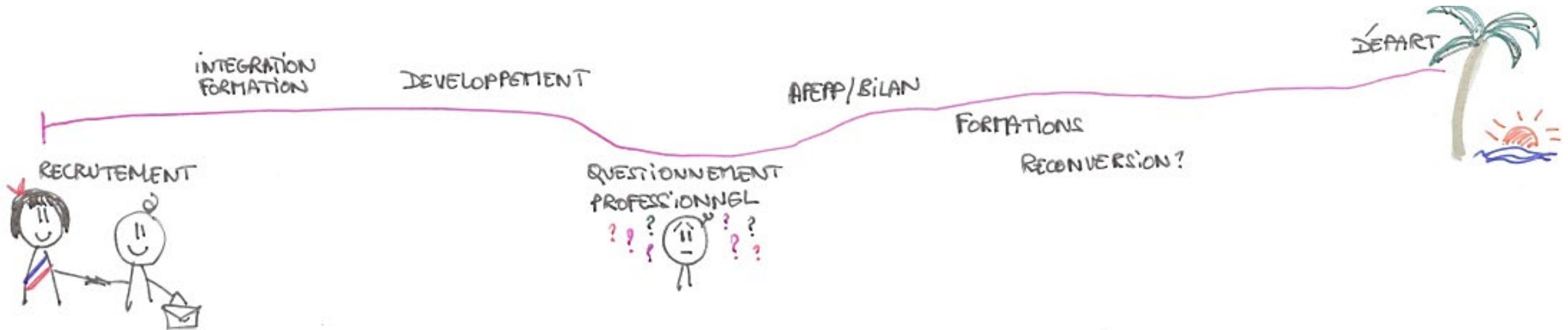
🌀 Et si nous parlions de mobilité professionnelle ?



Courbes de cycles



Courbes de cycles



Conclusion : Comment peut vous accompagner le Centre de gestion ?

Les dispositifs de mobilité :

- ④ Bilan professionnel
- ④ APEPP
- ④ Ateliers pour les agents et les employeurs
- ④ Coaching individuel

mobilites@cdg34.fr



Conclusion : Comment peut vous accompagner le Centre de gestion ?

Un accompagnement stratégique pour les collectivités

Le **Conseil en organisation** s'adresse aux collectivités et établissements publics souhaitant améliorer leur structure interne, renforcer l'efficacité des services ou accompagner un changement d'organisation. Cet appui s'inscrit dans une logique d'analyse, d'objectivation et d'aide à la décision.

Il permet aux employeurs publics de :

- Ⓞ Disposer d'un regard externe, neutre et expert
- Ⓞ Sécuriser les pratiques managériales et organisationnelles
- Ⓞ Garantir une meilleure adéquation entre missions, compétences et moyens
- Ⓞ Renforcer la lisibilité et la performance du service rendu à la population

organisation.coaching@cdg34.fr

